
Lettre de Berlier, envoyé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui transmet une adresse des élèves de l'école primaire d'Arras (Pas-de-Calais), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

Théophile Berlier

Citer ce document / Cite this document :

Berlier Théophile. Lettre de Berlier, envoyé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui transmet une adresse des élèves de l'école primaire d'Arras (Pas-de-Calais), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 96-97;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17511_t1_0096_0000_7

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Cependant on a avancé dans votre enceinte que les départemens de l'ouest étoient en contre-révolution, et que les patriotes y sont incarcérés.

Ces prétendus patriotes sont-ils les intrigans que nous avons démasqués? eh bien! la liste volumineuse de leurs crimes est sous les yeux du comité de Sûreté générale, il jugera notre conscience et celle de nos calomniateurs.

La commune de Poitiers en contre-révolution! quoi, nous, patriotes de 1789, républicains avant l'établissement de la République; nous, qui jurons de livrer au glaive vengeur des loix la première tête audacieuse qui osera se lever au dessus du niveau de la liberté et de l'égalité; nous sommes en contre-révolution!... celui qui immola le tyran de Rome, Brutus, fut donc aussi un contre-révolutionnaire!

Représentans, soyez juges, voilà notre profession de foi :

Nous haïssons les intrigans, parce qu'ils haïssent la Patrie, et que les uns veulent la vendre et les autres l'acheter : nous sommes vos amis, parce que vous voulez la liberté.

Restez fermes à votre poste; que votre attitude soit fortement prononcée : la France attend de vous son bonheur, et l'univers un grand exemple.

Les tribunes ayant demandé à signer cette adresse, la société a arrêté d'y consigner son voeu unanime.

La société ayant entendu la lecture de la présente adresse, en a arrêté l'impression, au nombre de sept cent cinquante exemplaires. Poitiers, ce 4 vendémiaire, an troisième de la République française, une et indivisible.

*Signés, GRILLAUD, vice-président,
CHAUVEAU fils, DUVAL fils,
GENNET, secrétaires.*

5

La société populaire de La Charité, département de la Nièvre, témoigne sa reconnaissance sur les travaux de la Convention nationale, l'invite à rester à son poste, et à venger la nation de l'aristocratie.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[La société populaire de La Charité-sur-Loire à la Convention nationale, le 10 vendémiaire an III] (9)

(8) P.-V., XLVII, 127-128.

(9) C 322, pl. 1353, p. 38.

Liberté Egalité Fraternité

Législateurs,

Si nous suivions l'impulsion de nos coeurs, nous ne quitterions point la plume, et nos félicitations seraient aussi nombreuses que les traits de prudence et de fermeté que vous ne cessez de nous offrir. Permettez nous cependant aujourd'hui de donner un instant l'essor aux sentimens de reconnaissance qui nous animent. Nous taxerions nous mêmes notre silence d'ingratitude. La nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire et la sagesse des loix qui le dirigent, sont un de vos bienfaits sur lequel nous ne pouvons nous taire.

Continuez, dignes représentans, de consolider de plus en plus le sublime et incroyable ouvrage de notre sainte révolution. Ecartez d'un bras infatigable, tout ce qui peut y nuire. Frappez, punissez, lancez du haut de la montagne, la foudre sur les traitres et les malintentionnés. Vengez les victimes de l'aristocratie. Point de grâce aux auteurs et aux complices de l'assassinat de Tallien. Que la vertu et la justice remplacent la terreur et l'anarchie. Surtout restez jusqu'à la paix à un poste que vous avez toujours occupé si glorieusement et si utilement. Le peuple ne vous l'a confié que parce qu'il vous en a cru dignes, mais vous avez surpassé nos espérances. Vous l'occuperez toujours et nos coeurs vous y environneront, parceque nous ne reconnaissons d'autre autorité que la Convention nationale, d'autre point de ralliement qu'elle et d'autre boussole que les lois qui en émanent. Nous rendrons justice aux bons citoyens qui auront bien mérité de la patrie, nous les encouragerons, nous les accueillerons comme nos frères, mais notre admiration et notre entier dévouement seront, sans nul partage, pour vous, représentans, à qui notre bonheur et celui de l'univers auront coûté tant de peine et tant de soins. Vive la république! vive la Convention!

*Les membres du comité
de correspondance,
LAUTEL, LOISEAU, PERREZ.*

6

Le représentant du peuple délégué dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, transmet une adresse des élèves de l'école primaire d'Arras, dans laquelle ces jeunes citoyens expriment leur attachement à la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

(10) P.-V., XLVII, 128. *Bull.*, 25 vend. (suppl.); *Ann. Patr.*, n° 656; *J. Fr.*, n° 748; *J. Paris*, n° 23; *M.U.*, XLIV, 349.

Berlier, représentant du peuple dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, transmet à la Convention une adresse des jeunes élèves d'Arras, dans laquelle ils expriment leur attachement à la Convention, leur dévouement à la liberté, leur vœu pour l'anéantissement des tyrans ligués, et enfin leur désir de voir leur pays délivré de tous les hommes immoraux.

J'ai réorganisé les autorités constituées, j'ai renouvelé ces hommes, écrit ce représentant, qui ont trop longtemps resté en place; je les ai remplacés par des hommes probes et vertueux; j'ai rendu à la liberté quelques malheureux cultivateurs que l'intrigue avait fait arrêter; enfin le char révolutionnaire roule ici avec majesté, et tous sont dévoués à la Convention (11).

[*Le représentant Berlier au président de la Convention nationale, d'Arras, le 11 vendémiaire an III*] (12)

Citoyen président,

Je te transmets une adresse des écoles primaires d'Arras.

Tu y verras avec plaisir combien le premier essort politique de ces jeunes républicains est pour la Convention et pour les vrais principes. Salut et fraternité.

BERLIER.

[*Les élèves de l'école primaire d'Arras au représentant du peuple Berlier, s. d.*] (13)

Mandataire du souverain,

Le sentiment naturel et républicain, qui nous tient toujours si étroitement unis à la Convention nationale nous fait députer aujourd'hui vers toi par notre jeune société littéraire républicaine : nous venons avec confiance te faire le dépositaire de nos vœux; depuis longtemps nous soupirons après l'avantage autan glorieux et respectable, que digne d'envie, d'informer la Patrie, que nous ne respirons que pour elle : conjure pour nous la Convention nationale de rester à son poste, de continuer ses opérations utiles et nécessaires au bien général et individuel. Elle est à la veille de détruire pour toujours par son énergie courageuse et sans exemple les monstres ennemis de la sainte égalité et de notre chère liberté. Notre joie est sans mélange, lorsque nous t'adressons la parole : nous sommes assurés que la Convention nationale connoitra par ton moyen que nous portons et jurons une haine implacable et à mort au despotisme et au fanatisme; aussi demandons-nous la tête de tous les infâmes conspirateurs et de leurs complices qui en ont tant imposé au peuple souverain par leur hypocrisie et lui ont

causé et lui causent encore tant de maux et de sollicitude.

Tu es envoyé au milieu de nous pour réparer ces maux inouïs et inattendus; cette mission est chère à ton cœur, elle flatte le nôtre et notre espérance; elle nous répond d'un succès certain et utile; tu la rempliras avec cette énergie républicaine, tu nous délivreras de ces hommes immoraux, qui auroient corrompu la source de l'égalité et de la liberté, si leurs trames odieuses n'avoient été découvertes par la vigilance et l'attention sans seconde de la Convention nationale, aussitôt déjouées et punies; tu nous apportes la justice; elle est bien désirable pour nous : pour toi, fais que notre éducation soit soignée par des personnes éclairées, conformées par un usage réfléchi et versées dans cette partie si essentielle qui fera la félicité de la République et la nôtre.

Ta présence nous régénère aujourd'hui, elle semble nous donner une autre existence, qui s'affermira par l'âge et nous nous verrons bientôt conduits par les vertus et les talents, en état de faire un rempart de nos corps à tous nos respectables représentants; vrais et inébranlables soutiens de la République;... oui, représentants, nous le jurons.

Signé des élèves de l'école primaire tenue par Sartiau, rue de Lorne,
LEGAR, président.

7

Les officiers municipaux de la commune de Sigean [Aude] expriment leur amour pour la liberté, et leur reconnaissance pour le général de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[*Les officiers municipaux de la commune de Sigean à la Convention nationale, le 5 fructidor an II*] (15)

Représentans d'un peuple libre,

Instruits combien vous aimés à connoître les progrès que les français scavent faire chaque jour dans l'amour de la liberté; nous vous adressons le résultat d'une de nos soirées dont les premiers romains se seroient applaudis. Vous y trouverez combien les cytoiens de la commune de Sigean chérissent la vertu et abhorrent le crime; c'en est fait que tous les tirans de l'Europe et leurs vils esclaves palissent d'effroy et de terreur : d'un bout de la république à l'autre la guerre à mort leur est déclarée : et vous infaillibles défenseurs de la cause du peuple

(11) *Moniteur*, XXII, 225.

(12) C 321, pl. 1338, p. 25.

(13) C 321, pl. 1338, p. 24.

(14) P.-V., XLVII, 128. *Bull.*, 29 vend. (suppl.); *F. de la Républ.*, n° 24.

(15) C 321, pl. 1346, p. 19.